

20.09.06 Musée des transports – crédit de rénovation Flims – Conseil des Etats

Qui n'a pas été au Musée des transports ? Que ce soit en famille ou en course d'école, le Musée des transports est certainement le plus populaire et le plus visité de Suisse : 450'000 visiteurs par année et un taux d'autofinancement de 90%. Il y a de quoi être admiratif. Son succès vient certainement des sujets qu'il traite et de son dynamisme.

Malgré cela, le Musée des transports ne peut vivre complètement de ses revenus propres et doit recourir à l'aide public. Il ne peut en particulier investir suffisamment dans ses infrastructures. Il se trouve aujourd'hui acculé et doit se résoudre à entreprendre des travaux considérables pour améliorer la sécurité des bâtiments, ainsi que leur efficacité énergétique par exemple. Mais il doit aussi le faire pour maintenir son attractivité, présenter ses collections de manière plus moderne. Ces travaux sont de grande ampleur, puisqu'il s'agit de démolir les premiers bâtiments et d'en reconstruire de nouveaux et tout cela devrait être fait pour les 50 ans du Musée, en 2009. Que voilà un beau cadeau d'anniversaire !

Cependant, l'investissement est devisé à 50 millions et la fondation du Musée des transports ne peut évidemment pas s'offrir un tel investissement. La fondation a établi un plan de financement dans lequel la Confédération n'est pas le principal investisseur. La ville et le canton y vont aussi de leur poche. Le secteur privé participe également. C'est au fond un plan de financement tel que nous devrions toujours en avoir, un exemple de partenariat entre les pouvoirs publics et l'économie privée.

Je vous propose donc d'accepter cette contribution d'investissement au Musée des transports, qui fera un peu figure de cadeau d'anniversaire puisque c'est une aide ponctuelle, uniquement destinée à ces travaux.

J'espère que nous aurons bientôt un concept suisse des musées. Il nous a été promis. Il devrait arriver bientôt. Il aurait été bienvenu que ce crédit puisse faire partie d'une réflexion globale en matière de musées en Suisse.

Le second problème, c'est que le Conseil fédéral propose de compenser ces dix millions à l'interne. Les explications qui nous ont été données en commission sont propres à nous rassurer puisque ce sont les rénovations de monuments historiques, le bénéfice de la frappe des monnaies et coupures linéaires et d'autres crédits d'aides financières qui en feront les frais. Je tiens ici à affirmer que cette compensation ne doit pas se faire au détriment d'activités culturelles habituelles. Il s'agit d'un investissement ponctuel, il doit être compensé en renonçant ou en

repoussant à dans quelques années d'autres investissements ou rénovations ponctuels de même ampleur.